



## Opération Eco-Défis des artisans-commerçants de la Métropole Rouen Normandie

# Charte d'engagement

Je, soussigné TRIBOUILLARD Muriel,  
Dirigeant de SARL LA TERRINE  
Située 46 rue Armand Carrel 76000 Rouen

■ autorise les institutions partenaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie, Métropole Rouen Normandie), à communiquer sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

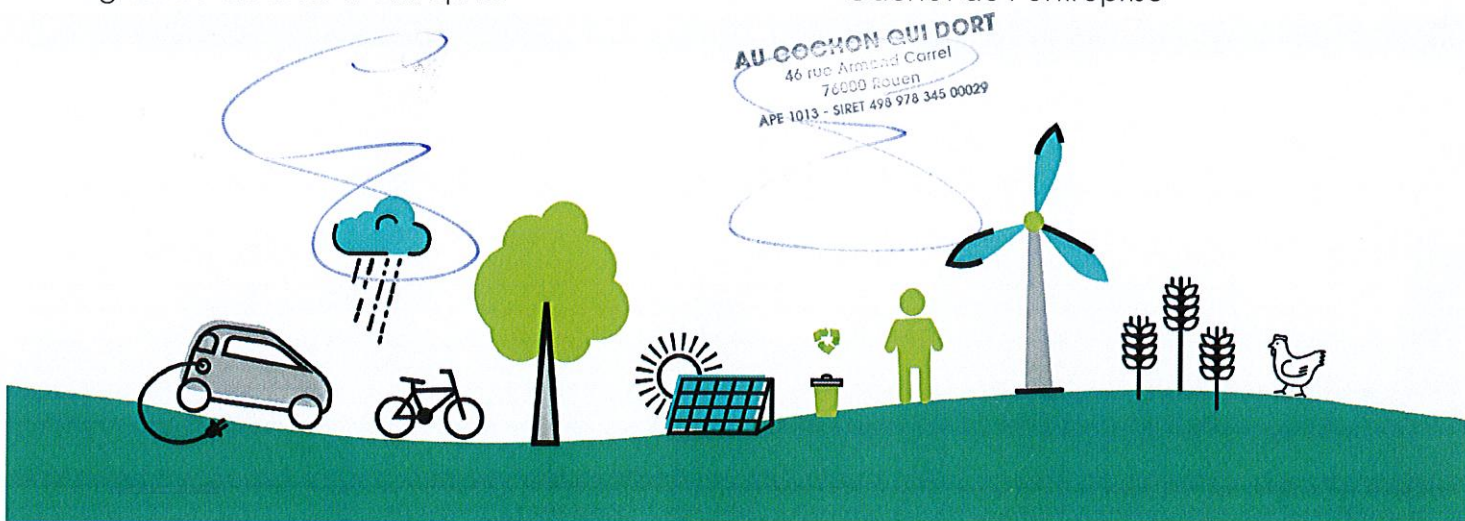
- maintenir les pratiques relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à Rouen, le 16/02/2023

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



## Opération Eco-Défis des artisans-commerçants de la Métropole Rouen Normandie

# Dossier de labellisation

## Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : La Terrine

Nom, Prénom du chef d'entreprise : TRIBOUILLARD Muriel

Adresse : 46 rue Armand Carrel

CP : 76000

Ville : Rouen

Tél. : 02 35 71 47 37

Mail : aucochonquidort@gmail.com

N° SIRET : 498.978.345.00029

Activité : Boucherie/Charcuterie

Date de dépôt du dossier : 02/01/2023

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise  Théo DUVAL

## Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif  Avis positif avec réserve  Avis négatif

Observations éventuelles : .....

Fait à Rouen, le 28/02/2023

Signature du Président du comité



# Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis dont un nouveau et devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et mettre en oeuvre un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
<b>Démarche et consommation Eco-Responsable</b>		<b>Démarche et consommation Eco-Responsable</b>		
RES2	Démarche et pédagogie RSE	Pédagogie interne auprès des salariés sur les éco-gestes à appliquer au quotidien		
RES3	Ecologie industrielle et territoriale			
RES4	Bio-diversité	Mme TRIBOUILLARD installe des jardinières sur ses fenêtres l'été		
RES5	Produits labellisés et circuits courts	Différents produits comme les œufs et le vin sont en circuit courts		
RES6	Numérique responsable	Le matériel informatique utilisé (ordinateur et téléphone portable) a été achetés reconditionnés	<b>Utilisation d'un moteur de recherche éco-responsable (Lilo)</b>	
RES7	Produits d'entretien	Du vinaigre ménager est utilisé pour nettoyer toutes les surfaces ainsi que pour les lessives (50% vinaigre ménager et 50% lessive industrielle)		
<b>Energie</b>		<b>Energie</b>		
ENE4	Eclairage	1) La boutique et une partie du laboratoire sont équipés de LED. Dans le laboratoire, il y a aussi des détecteurs de mouvements pour que les lumières se déclenchent et s'éteignent automatiquement (Mars et décembre 2022) 2) Les éclairages extérieurs et intérieurs sont systématiquement éteints quand la boucherie est fermée	<b>L'ensemble du local sera bientôt 100% éclairé aux LED</b>	
ENE6	Pratiques vertueuses	Le suivi et la mise en place de pratiques visant à limiter la consommation d'électricité sont mis en place		
<b>Eau</b>		<b>Eau</b>		
EAU1	Consommation	Le suivi des consommations d'eau est réalisé et des mousseurs ont été installés sur tous les robinets de la boucherie		
EAU2	Rejets d'effluents	L'eau de lavage des sols est rejetée dans le réseau d'assainissement		
EAU3	Protection des sols		<b>Le véhicule de Mme TROUBILLARD sera désormais lavé en station de lavage</b>	
<b>Gaz à effet de serre - Air - Bruit</b>		<b>Gaz à effet de serre - Air - Bruit</b>		
<b>Prévention des déchets</b>		<b>Prévention des déchets</b>		
PRE1	Stop au gaspillage	Les invendus sont consommés par les salariés et Mme TROUBILLARD ou offerts aux clients qui achètent pour 50 euros		
PRE5	Emballages fournisseurs	Les cartons de livraison des fournisseurs sont réutilisés pour les clients qui achètent beaucoup de produits		
PRE6	Emballages clients	Les contenants propres des clients sont acceptés et des sacs plastiques réutilisables ne sont donnés aux clients seulement s'ils le demandent	<b>Une affiche et un post sur les réseaux sociaux seront réalisés afin d'informer la clientèle sur la possibilité d'apporter leurs contenants propres</b>	
<b>Gestion des déchets</b>		<b>Gestion des déchets</b>		
DEC4	Bio-déchets	Le marc de café est récupéré et réutilisé		
<b>Déplacement - Transport</b>		<b>Déplacement - Transport</b>		
TRA4	Livraison	Le peu de livraisons réalisées le sont à pied ou avec le véhicule électrique <i>depuis 2022</i>		